

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 6 août 2018 – France POULAIN

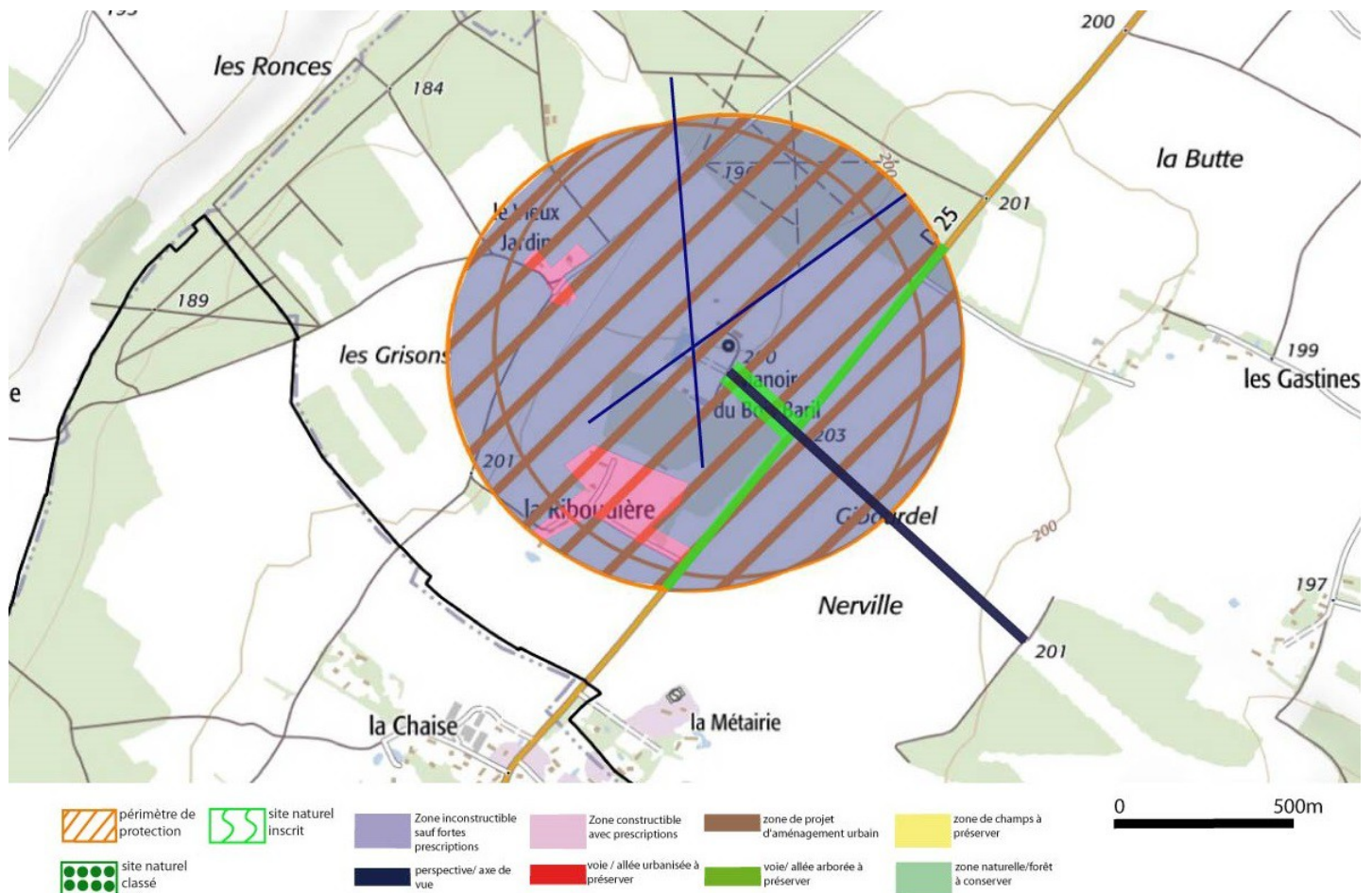
Mesnil en Ouche > Manoir du Bois-Baril

Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques est composé à ce jour de deux manoirs, d'un menhir, de trois églises, de deux châteaux, d'un colombier, du domaine de Beaumesnil, de la tour de Thevray, ainsi que deux sites classés, d'un site inscrit, de même qu'un site inscrit ponctuel et deux sites classés ponctuels.

Le manoir du Bois-Baril a été inscrit en tant que monument historique le 6 janvier 1939. Son colombier a été classé le 11 novembre 1942.

Les fondations du manoir remonteraient à la fin du XV^e siècle. L'édifice actuel fut construit durant les XVI^e-XVII^e siècles par la famille Poisson. Entouré de larges douves, le manoir présente un corps de logis seigneurial cantonné de tourelles en briques. Les façades sont construites en moellons de grès, en silex taillé et en grison (pierre caractéristique du pays d'Ouche). La variété des matériaux et de leur mise en œuvre (chaînes, appareillage en damier) sont dus aux nombreuses reprises sur l'édifice. Au début du XVIII^e siècle, le manoir a été restauré en y intégrant en partie haute des pans de bois avec un remplissage au tuileau. Les dépendances (granges) superposent la pierre en partie basse avec des pans de bois pour les niveaux supérieurs. Le colombier octogonal, dont il subsiste les murs, se distingue par la qualité de sa mise en œuvre avec des maçonneries mêlant chaînes en pierre de taille et briques.

Situé en terrain ouvert, le manoir dispose de larges cônes de vue sur les plaines agricoles alentours. La perspective vers le Sud-Est est soulignée par les alignements d'arbres de l'allée d'accès. Les bois qui abritent le monument vers le Sud et les haies formant un couvert végétal le long de la route départementale méritent d'être préservés.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteur bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écran du monument (voir au verso de la fiche).



Une vue éloignée du manoir



Le colombier octogonal



L'intérieur du colombier



Les douves



Le manoir



L'intérieur de la cour du manoir

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



La plaine cultivée au Sud-Est



Un corps de logis à pans de bois et bauge



L'allée d'entrée au manoir



Les bâtiments de la ferme



La vue lointaine



Le puits